

Ministère
de l'Intérieur

Paris, le 29 Octobre 1839

3^e Division
1^{er} Bureau
Beaux-Arts
Académie
Royale de
France, à
Rome.

Monsieur le Directeur,
j'ai reçu la lettre que vous m'avez
fait l'honneur de m'écrire le 5 du
courant pour approuver la demande
d'une prolongation de séjour en
Italie, formée par M^{rs} Clerget
Architecte, Pensionnaire du Roi à
l'Académie de France à Rome
dont la pension expire au 31 Décembre
prochain; et pour demander que la
dépense de 2,500 fr. et à laquelle cette
prolongation donnerait lieu, soit
supportée par le Ministère de
l'Intérieur, ce surcroît ne pouvant
être imputé sur les fonds ordinaires
de l'Académie. Sans y occasionner un
déficit.

Comme il est
accordé une
qu'il demande
pour M^{rs} Clerget,
Pensionnaire Architecte.

L'état du crédit alloué au
Budget pour encouragement aux Beaux
Arts ne permettant pas l'imputation
de cette somme de 2,500 fr. je me
trouve dans l'impossibilité de donner
à M^{rs} Ingres Directeur de l'Académie
Royale de France, à Rome.

à M^{rs} Clerget la marque d'intérêt
que vous sollicitez pour lui, et je
vous en témoigne mon regret.

Recevez, Monsieur le Directeur
l'assurance de ma considération
Distinguée

Le Ministre Secrétaire
d'Etat de l'Intérieur

votre